



Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
Pays de la Loire

Rapport moral 2022

Rapport moral



Depuis un an, toute association ou fondation souhaitant bénéficier de subventions publiques doit souscrire un contrat d'engagement républicain. Quel paradoxe ! Quand on regarde l'histoire ou nombre de nos mouvements ou réseaux associatifs ont été à l'origine de notre République laïque, s'appuyant sur les principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

Le but serait d'interdire des pseudo associations qui détricotent la République, mais le Haut Conseil à la Vie Associative avait déjà jugé ce contrat d'engagement non indispensable pour y répondre. Soumis à interprétations, ce texte crée une insécurité juridique. Il est déjà utilisé pour limiter la liberté d'expression de citoyens constitués en association.

Claire reviendra sur l'analyse des premiers cas d'associations mises en cause pour « non-respect du contrat d'engagement républicain » et plus globalement sur les libertés associatives.

Notre rôle premier d'acteur de la citoyenneté est primordial dans une société en mutation ou de nombreuses transitions sont à l'œuvre, en particulier les transitions numériques et environnementales. Ne laissons donc pas au secteur marchand ces nouvelles thématiques. Nous sommes légitimes à développer des concepts innovants au service de nos adhérents et ainsi renforcer notre utilité sociale. Pour cela, nous avons besoin d'un soutien pérenne pour les associations de nos territoires.

Depuis 2018 et la mise en place du FDVA 2, nous récoltons les fruits du plaidoyer national, l'enveloppe régionale est passé de 350 Keuros à 1,8 M Euros, avec la possibilité de financer soit du fonctionnement soit des nouveaux projets. Cependant, la demande actuelle est si forte qu'il faudrait encore multiplier par quatre cette dotation ! Je tiens à saluer ici, l'implication de l'équipe nationale du Mouvement Associatif qui participe à de très nombreuses auditions parlementaires pour aboutir à des mesures en faveur de la fiscalité associative par exemple.

Nous vivons ce paradoxe, entre le rôle des associations « reconnu indispensable » dans les territoires urbains ou ruraux, et les aides qui leur sont de plus en plus chichement « comptées » !

Depuis le mouvement des « gilets jaunes » jusqu'aux manifestations contre le projet injuste de la réforme des retraites, ces différents mouvements sociaux ont remis dans l'actualité le besoin de solidarité par plus de justice fiscale et sociale.

Ce nouveau désir d'associativité, sous quelques formes que ce soit, doit permettre de transformer l'indignation individuelle en réalisations collectives.

C'est pourquoi nous rappelons régulièrement à nos gouvernants que **les associations sont des corps intermédiaires incontournables car elles sont aussi le lieu favorable pour retisser de la confiance dans les politiques publiques.**

En Région, notre volonté d'implication dans la co-construction de ces politiques publiques nous amène à régulièrement débattre et proposer des actions en faveur du développement des associations.

Auprès de l'État, ce dialogue s'est renforcé et a abouti à la signature d'une CPO sur 3 ans pour accompagner la structuration du MA Pays de la Loire.

Notre activité régionale s'est également inspirée des travaux nationaux pour, d'une part, élaborer un projet stratégique pour les années à venir et, d'autre part, pour renforcer nos interpellations auprès des parlementaires de la Région

Dans un contexte post Covid, les tendances de l'engagement se sont accélérées.

Ainsi, le nombre de bénévoles des 65 ans et plus diminue et le nombre de jeunes qui s'engagent augmente. Le recul de l'âge légal à la retraite aura sans doute un effet significatif sur les premiers qui représentent encore près de 50% des présidents d'associations.

Du côté des plus jeunes, il y a une envie d'engagement qui ne cesse de progresser.

C'est un engagement souvent plus concret et de proximité quand la politique leur semble trop éloigné de leurs préoccupations. L'aspiration à protéger leur environnement en fait un puissant moteur, leur bénévolat représente déjà 30 % des citoyens actifs, c'est plutôt une bonne nouvelle. Aussi pour pérenniser cet engagement il nous faudra encore mieux accueillir les jeunes bénévoles dans nos associations.

Notre point de fragilité reste la gouvernance de nos structures associatives. Il nous faut rendre plus collectives les responsabilités de dirigeants bénévoles, tout à la fois « politique et gestionnaire » de nos projets associatifs.

Cette remarque vaut également pour la place des femmes, même si quelques progrès sont à noter. Si elles représentent 3 salariés sur 4 dans nos structures associatives, elles sont moins présentes dans les instances décisionnelles.

Le MA Pays de la Loire s'est développé ces dernières années. Le plaidoyer national décliné en région, nous a permis une meilleure reconnaissance des réseaux associatifs de notre territoire mais aussi de l'État et du Conseil Régional. Une des ambitions de notre mouvement est d'accroître la reconnaissance du fait associatif auprès des pouvoirs publics. Pour mieux assurer cette représentativité il nous faut aussi **mieux incarner la diversité associative régionale.**



C'était l'enjeu de notre évolution statutaire, en amont de cette assemblée générale. Renforcer notre légitimité à parler au nom de la vie associative ligérienne tout en confortant le fait fédératif porté par nos coordinations qui ont constitués dès le départ la CPCA puis le Mouvement Associatif.

Deux projets nous ont fait avancer dans notre structuration, le portail de formation des bénévoles et le lancement de Guid'asso.

La mise en œuvre de Guid'asso sous la houlette d'Aliénor puis de Mary depuis février répond en partie à 3 objectifs :

- Améliorer l'offre d'accompagnement des dirigeants associatifs
- Labelliser les structures associatives et en particulier nos différentes fédérations départementales
- Renforcer les moyens humains du Mouvement associatif Pays de la Loire

Dans le cadre du portail de formation des bénévoles, Alice avait réussi la première mutualisation entre les MA Régionaux. J'espère que demain, le parcours de formation des bénévoles porté par Sterenn, sur le Maine et Loire sera également copié ailleurs. Celui-ci permet déjà de favoriser le travail inter-réseaux sur un même territoire.

J'évoquais à l'instant Alice et son implication ces 7 dernières années à nos côtés. Sa loyauté vis-à-vis des élus et sa capacité à fédérer nous a permis de nous développer au service de nos réseaux adhérents, mais aussi dans un partenariat accru avec la CRESS dans le portage du DLA Régional. Nous pouvons ainsi constater l'évolution de notre structure tant sur les projets portés par la coordination que sur nos moyens financiers et humains.

Cet accompagnement professionnel doit nous permettre de faire évoluer notre gouvernance pour que demain, quelques soient les élus en place, ceux-ci puissent œuvrer plus sereinement en partageant les responsabilités régionales de notre structure.

Le Mouvement Associatif des Pays de la Loire se porte bien, nous venons de modifier nos statuts, nous avons une équipe de salariés et des fonds propres pour assurer l'avenir.

Et comme Il vaut toujours mieux dire au revoir sur un bilan des plus positifs.

J'en profite donc pour m'éclipser après 9 années de Présidence et avec la satisfaction du devoir accompli au niveau des Pays de La Loire avec vous tous.

Et j'ai eu aussi le grand plaisir d'être l'un des vices présidents au niveau national au titre des MAR et ainsi d'animer la conférence des Régions pendant 3 ans.

Après 44 années ininterrompues de présidence associative :

D'une amicale laïque locale en passant par l'Ufolep 44 puis la FAL 44, l'Union régionale de la Ligue de l'enseignement et enfin le Mouvement Associatif des Pays de la Loire, il me semble opportun de passer le relais. La Ligue de l'enseignement a été l'essence de mon engagement, et même si parfois les débats y ont été trop enflammés, ce fut néanmoins très formateur pour assumer mon rôle de dirigeant au sein de l'Education populaire.

Mais « Choisir l'intérêt général » étant le leitmotiv du Mouvement Associatif, c'est bien avec vous tous que j'ai vécu le plus bel engagement.

Alain Forest.

Président du Mouvement associatif Pays de la Loire



Le MOUVEMENT ASSOCIATIF

\ Pays de la Loire

9 rue des Olivettes – BP 74107 – 44 041 Nantes
02 51 86 33 12
paysdelaloire@lemouvementassociatif.org

www.lemouvementassociatif-pdl.org



@lemouvementassociatif.pdl

@MouvementassoPdl

@Le Mouvement associatif Pays de la Loire

Réseaux membres du Mouvement associatif Pays de la Loire :

